

Vous soutenir dans votre parcours santé

Des questions sur votre parcours de santé ?

Que vous soyez patient, proche-aidant ou professionnel de santé, contactez-nous !

- Comment permettre à mon patient de rester à son domicile tout en coordonnant ses soins ?
- Quelles aides demander ?
- Il me faudrait une aide à domicile...
- Mon patient est en Soins palliatifs... Quels soutiens et accompagnements pour lui et ses proches ?
- Je recherche une place en EHPAD pour ma mère...



Vous êtes aidé et c'est un service gratuit !

- **Bénéficiez d'une évaluation pluridisciplinaire** de votre situation, en lien avec les professionnels déjà présents auprès de vous
- **Trouvez les ressources et aides adaptées** à votre cas et **accessibles** près de chez vous
- **Soyez orienté pour la recherche d'une structure d'accueil** : EHPAD, résidence autonomie, accueil temporaire ou familial...
- **Soyez soutenu en tant qu'aidant** : temps de répit, soutien psychologique, partage d'expérience...
- **Ayez un appui sur mesure** pour vous-même et/ou vos proches
- **Accédez à des actions de prévention** : mémoire, chutes, activité physique, éducation à la santé, repérage de la fragilité...

*Le parcours de santé est dit complexe lorsque l'état de santé, le handicap, la situation sociale du patient rendent nécessaires l'intervention de plusieurs catégories de professionnels de santé, du social ou du médico-social

Le **Dispositif d'Appui à la Coordination** du Lot est composé de **professionnels de la santé, du monde social et médico-social.**



Son **équipe pluriprofessionnelle** :

- **Répond** à vos questions et **vous oriente** vers les solutions adaptées à votre situation en **collaboration** avec votre médecin traitant et acteurs concernés
- **Facilite** les démarches en **faisant le lien entre les professionnels de santé**, pour répondre aux situations complexes*.



Connaissez-vous le DAC46 ?

DAC 46 Dispositif d'appui à la coordination



Le **Dispositif d'Appui à la Coordination** du Lot est opérationnel depuis le 2 janvier 2022.

Il trouve son origine dans la **loi d'organisation et de transformation du système de santé du 24 juillet 2019**, pour faciliter l'organisation coordonnée et pluriprofessionnelle des parcours de santé sur un territoire.



C'est un **guichet unique et gratuit** qui répond aux attentes de tous les professionnels du secteur de la **santé, du social, du médico-social** et aux besoins des personnes en **situation complexe***.

Il **favorise le maintien à domicile** et prévient les hospitalisations évitables.

DAC 46 • Siège

162 rue du Président Wilson, 46000 Cahors

DAC 46 • Antenne nord

Maison des services
37 rue Fricou, 46120 Lacapelle-Marival



Des réponses à vos questions



05 65 367 387



dac46

contact@dac46.fr



www.dac46.fr